Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 029-212902407-20251226-482025-DE

ROSNOËN

COMMUNE DE ROSNOËN
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

Délibération 48/2025

Date de publication : 17 décembre 2025

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **mardi 16 décembre 2025** à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOEN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres :
En exercice: 13 Présents: 09 Votants: 09

Présents : M. KERNEIS – Mme LE GUIRRIEC-MORVAN – Mme MAGUEUR – Mme LANCIEN - M. MARC – Mme. PORTIER – M. AUFFRET - M. MORIZUR - Mme OUMBICHE

Absents avec procuration :

Absents sans procuration : Mme BIZEC, M. RIVOAL, Mme PERROT-CAUDERLIER, M. RANNOU

Secrétaire de séance : M. AUFFRET

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

48/2025– Approbation du renouvellement de la convention territoriale globale (CTG)

Monsieur Le Maire présente le principe de la convention territoriale globale et le principe de renouvellement.
Dans le cadre d'une démarche nationale, la Caisse d'Allocations Familiales, la Branche famille de la Sécurité Sociale, organise ses interventions auprès des collectivités locales. L'objectif est de développer une démarche fondée sur le partenariat pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coopération des services de proximité mis en place pour les habitants du territoire. Ce partenariat se formalise par la signature d'une Convention Territoriale Globale (Ctg), sur une durée de 4 ans à partie du 1er janvier 2026.
La convention territoriale globale réunit la Caf, la Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon Aulne maritime et les communes membres ainsi que le département du Finistère ; elle aborde les enjeux partagés dans le champ d'action de la cohésion sociale : l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, le handicap, le logement et le cadre de vie, l'accès aux droits et l'inclusion numérique.
La Ctg est construite par ses partenaires et repose sur un diagnostic partagé qui met en lumière des enjeux partagés pour le territoire. En fonction des priorités d'actions définies, un plan d'action pluriannuel est formalisé.
Le diagnostic partagé a été mené à l'échelle de la communauté de communes en 2024 et

Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 029-212902407-20251226-482025-DE

2025. Les enjeux partagés, élaborés en novembre 2025, inscrits à la Ctg sont déclinés dans un plan d'action pluriannuel qui est amendé annuellement.
L'objectif de cette Ctg est de mobiliser largement les acteurs de la cohésion sociale, pour cela, il est proposé la mise en place d'une gouvernance politique partagée par le biais, d'un comité de pilotage et d'un comité technique et de commissions. Les enjeux majeurs de la Ctg seront travaillés au sein de groupe de travail. Ceux-ci sont composés des acteurs du réseau local.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

DECIDENT :

D'approuver la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires, jusqu'au 31 décembre 2025

D'autoriser Monsieur Le Maire à la signer.

ADOPTENT :

A l'unanimité

Affiché le 17 décembre 2025

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,
M. KERNEIS

MAIRIE DE ROSPORDEN (Finistère)

Le secrétaire
M.AUFFRET